



Budgets publics et changements transformateurs

Julien Gauthey

Socio-économiste, Direction de la recherche et de l'appui scientifique

Office français de la Biodiversité

Des budgets publics pour encourager des changements transformateurs

- **Prélèvements obligatoires** (eq à 44% PIB en 2019) et **dépenses publiques** (eq à 55,5% PIB en 2019) « font la société » (production, redistribution, stabilisation ...)
- **Budgets (Etat et collectivités)** : un objet de débat politique et de compromis juridiquement contraint
- **Des budgets qui pourraient faire mieux en matière de biodiversité au regard des enjeux et des objectifs affichés**
 - **Prélèvements** :
 - suppression de dépenses fiscales néfastes à la biodiversité (CAS, 2012)
 - Réelle fiscalité écologique (=taxes incitatives) à mettre en place (e.g pollutions diffuses, artérialisation...)
 - **Dépenses publiques** :
 - 1,7 Mds de dépenses publiques annuelles en faveur de la préservation de la biodiversité et paysages en 2018 (SDES, 2021) (eq à 0,7% du PIB) 624 millions pour l'Etat, 1,1 Md pour collectivités.
 - Suppression des dépenses publiques défavorables à la biodiversité au sens strict (5 Mds d'€ d'après Budget vert 2021) => autre étude en cours pour réévaluation

Des changements transformateurs pour les budgets publics

- **Des budgets publics assis sur des référentiels comptables à « moderniser »**
 - **Compta nationale** : analyses macro (PIB, conso, Inv...) déterminent les recettes et les dépenses (élaboration du budget, etc.)
 - **Compta publique** : adaptée des normes de comptabilité générale => ne tient pas compte des réalités biologiques et écologiques

- **=> Transformation des systèmes comptables**
 - **Comptabilité écosystémique** (système d'information multidimensionnelles tourné vers l'action)
 - **Comptabilité des organisations**
 - **Comptabilité nationale**